



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche départementale - Haute-Loire (43)

Les ICPE du département

- 3 sites Seveso (1 Seveso seuil bas, 2 Seveso seuil haut)
- 23 installations relevant de la directive IED
- 49 carrières
- 109 km de canalisations de gaz naturel



Les chiffres clefs 2023 de l'inspection

Bilan des contrôles

- 173 inspections de sites industriels
- 13 contrôles inopinés de sites industriels
- 3 inspections d'appareils à pression
- 2 inspections de canalisations
- 12 mises en demeure

Bilan de l'instruction

- 6 décisions sur des dossiers soumis à autorisation
- 4 décisions sur des dossiers soumis à enregistrement

La protection des riverains

Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)

- 2 PPRT en vigueur.

Focus : Opération « territoires propres » 2023

Chaque année, la gendarmerie organise une opération « territoires propres » afin de lutter contre les agissements qui polluent le territoire. Cette action fédère autour de cet enjeu majeur de nombreux partenaires publics et privés, afin de bénéficier de leur expertise et de leurs moyens matériels spécifiques : le pôle national de transfert transfrontalier de déchets, les offices nationaux de la forêt et de la biodiversité, l'autorité de sûreté nucléaire, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), la compagnie nationale du Rhône (CNR) et la douane d'Auvergne-Rhône-Alpes.

L'unité interdépartementale Loire-Haute-Loire de la DREAL a mené 7 inspections conjointes avec la gendarmerie et la répression des fraudes, notamment sur des sites de stockages de véhicules hors d'usage ou de déchets illégaux.

L'expertise de la DREAL alliée à l'appui de la gendarmerie permettent une intervention efficace sur ces sites à l'origine de plaintes de voisinage (nuisances visuelles) et sensibles en termes de pollution de l'environnement et de risque accidentel. Le Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industriels du ministère de la Transition écologique a en effet relevé que, durant la période 2017-2019, l'activité de dépollution de véhicules hors d'usage contribue à hauteur de près de 12% des événements incidentels et accidentels enregistrés dans le secteur du déchets qui est le secteur industriel le plus accidentogène (environ un quart des événements). Cette action permet aussi de lutter contre la concurrence déloyale qui engendre des difficultés pour les sites légaux. Certaines de ces inspections ont abouti à des mises en demeure et procès-verbaux en cours d'instruction.



Directeur de la publication : Jean-Philippe Deneuvy

Pilotage, coordination : service PRICAE, mission communication

Crédits photo : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes,

Avril 2024

Ce document est téléchargeable sur : www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes
69453 Lyon cedex 06 - Tél. 04 26 28 60 00
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr